

Réf: Dossier N° 101965

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RAM GARAGE AUTO »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ANANI VOIE EXPRESS EN
FACE DE LA STATION TOTALENERGIES, Lot 3230, Ilot 439

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 27/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAM GARAGE AUTO »

Objet : REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES LEGERS ET POIDS LOURDS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ANANI VOIE EXPRESS EN
FACE DE LA STATION TOTALENERGIES, Lot 3230, Ilot 439

Dirigeant(s) : M RAMADAN MAROINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03847 du 04/05/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18980/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

